



REGLEMENT DU VETATHLON

Organisé par le CLUB US VTT POINÇONNOIS

Composition de l'épreuve :

Combinaison en relais de deux épreuves sportives différentes.

- Course à pied de 2,700 km environ et circuit VTT de 4,200 km environ.
- Passage de relais à chaque boucle effectuée.
- Durée de l'épreuve 2 Heures, avec arrêt des concurrents sur la ligne d'arrivée après les deux heures écoulées.
- Les équipes seront classées par rapport aux temps et aux nombres de relais effectués. Classement scratch et par catégorie.

Composition des équipes :

Les équipes seront constituées d'une ou deux personnes pouvant être mixtes. L'équipe portera le même numéro de dossard.

Les catégories d'âge :

Jeunes : Individuel ou équipe nés entre 1/01/98 et 31/12/2001. (15-18)

Seniors : Individuel ou équipe nés entre 1/01/77 et 31/12/97.(19-39)

Vétérans : Individuel ou équipe nés avant le 01/01/76. (40 et +)

Féminines : Individuel ou équipe Nées avant le 01/01/2000. (16et +)

Mixte : 1 Homme et 1 Femme. Toutes les équipes composées de deux concurrents de catégories d'âges différents seront classées en catégorie inférieure.

Participation :

Ouvert à tous les titulaires de licences UFOLEP catégorie assurance minimum R3 et autres fédérations en cours de validité pour les individuels ou les vététistes et R1 UFOLEP, FFA ou Triathlon en cours de validité pour les coureurs à pied.

Dans le cas de participants non licencié toutes catégories, la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT et ou à la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la manifestation. Autorisation parentale pour les mineurs.

ATTENTION !!

Aucun document ou attestation ou déclaration sur l'honneur pour remplacer un certificat médical manquant, fait en écriture manuscrite pour décharger l'organisateur, ne pourra être retenu

Pour l'épreuve VTT, seul les vélos de type VTT sont autorisés (cadre et pneumatiques)

LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE

Les relais s'effectueront uniquement dans une zone délimitée, surveillée par des commissaires dont l'entrée s'y effectuera à pieds. Le passage de témoin, déterminera le relais.

Durant l'épreuve aucun concurrent ne pourra changer de discipline, au sein de son équipe de deux.

Tout manquement au règlement entraînera d'office la disqualification de l'équipe.